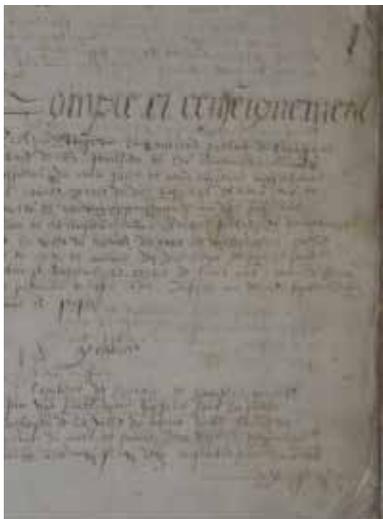


L'HÔPITAL SAINT-JACQUES DU ROEULX : COMPTE ET RENSEIGNEMENT DE SŒUR MAGDELAIN DELCOURT(1625-1627)



Archives Hôpital du Roeulx 16.14

Par Eddy E. Félix
Expert - comptable et conseil fiscal
Membre de l'Academy of Accounting Historians

A la fin du XIIe siècle, Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, décide de prendre la crois (aller à Jérusalem) et de répondre à l'appel lancé en 1198 par le pape Innocent III qui prêche une nouvelle croisade (1202-1204, la 4e croisade). Au Roeulx, le bailli Baudouin, qui se prépare à suivre le comte en Terre Sainte, organise son départ et remet à Eustache III, seigneur du lieu, sa maison et ses dépendances pour y fonder un hôpital et assurer ainsi le salut de son âmeⁱ.

Les archives de l'ancien Hôpital Saint-Jacques du Roeulx contiennent quinze chartes de donation des années de 1202 à 1336ⁱⁱ. Dès le commencement de son histoire, l'hôpital prend le patronyme de Saint-Jacques puisqu'au XIIIe siècle, la charte de l'abbaye de Saint-Feuillien le mentionne comme « hospitalis de Ruez in honor beati Jacobi apostoli constitutiⁱⁱⁱ ». Le pèlerinage à Compostelle dans le nord-ouest de l'Espagne est très fréquenté du XIIe au XVe siècle, mais on ne sait quasi rien sur le passage de pèlerins au Roeulx, les comptes de l'hôpital relatifs à cette période ont disparus, et ce qui subsiste ne laisse apparaître que quelques brides de renseignements.

Les pratiques à l'hôpital du Roeulx

Peu de documents subsistent pour éclairer les quatre premiers siècles de l'institution mais selon l'historiographie on sait que les débuts de l'hôpital ont été difficiles. En effet, durant le XIIIe siècle, et encore en 1413, des appels ont été lancés pour remédier à sa pauvreté^v.

Le service de l'hôpital est confié à des séculiers. Le chapelain, prêtre séculier, devait habiter la ferme de l'hôpital. Il assurait le service trois fois par semaine, choisissait les hospitaliers et accueillait les pauvres passants. Il était également chargé de rendre les comptes. Les sœurs soignaient les malades, tandis que les frères travaillaient à la ferme. Ils étaient aidés dans cette tâche par des manouvriers. L'intendante de la maison, secondée par sa servante, vendait du beurre, des fromages, des œufs et surveillait les greniers. En 1556, il ne reste qu'une sœur, sœur Péronne, et il

n'y a plus de frère. Le dernier chapelain, Martin le Bon, résigna de ses fonctions en 1598. A la mort de sœur Péronne, la dernière hospitalière séculière en activité à l'hôpital, la situation se dégrade^{vi}. Dès 1615, Claude de Croÿ, le comte du Roeulx s'inquiétant de cette situation, décide d'y remédier en faisant venir de religieuses qui s'occuperaient des pèlerins et des malades. Il fit d'abord appel aux religieuses de Soignies qui étaient de l'ordre de Saint-François mais l'accord ne se réalise pas. Il s'adressera ensuite aux sœurs augustines de la Magdelaine à Ath.

Si, selon les travaux de l'historienne Alexandra Hauquier, la situation de l'hôpital s'était dégradée, les comptes ont continué à être tenus, les rentes perçues, et l'hôpital a pu disposer d'importantes ressources pour assurer notamment les travaux de remise en état des bâtiments.

Les comptes et renseignements de l'hôpital

Le compte le plus ancien est celui de l'année 1469^{vi}. Celui-ci, comme tous ceux que nous avons eu entre les mains jusque l'an 1800, est constitué d'un cahier de format d'environ 21 x 31cm comportant un nombre variable de folios de papier numérotés uniquement dans le coin supérieur droit du recto et complétés d'écritures et de sommes au recto et au verso (28 folios et davantage). La couverture de ces cahiers est constituée d'une feuille de papier d'un format légèrement plus grand dont les quatre bords repliés sont renforcés verticalement par une légère couture latérale.

Il ne s'agit pas de comptes tenus mais des comptes rendus ; ils portent d'ailleurs le nom de « Compte et Renseignement ». Ces comptes commencent par les différentes recettes, et se poursuivent par les dépenses en argent. Après une séparation de quelques feuillets marqués «VACAT», on trouve les recettes et dépenses en blés. Outre leur aspect, ces comptes présentent quelques autres caractéristiques pérennes.

L'unité de compte commune du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime

Malgré la grande variété des pièces métalliques de toutes provenances en circulation dans le Comté de Hainaut, l'unité de compte utilisée dans tous les cahiers de 1469 jusque l'adoption du franc est la livre et ses subdivisions, le sou (sol) et le denier ; 1 livre = 20 sous = 240 deniers. La livre est représentée par le symbole £. Le sou ou sol, est représenté par la lettre grecque β, le denier est généralement écrit en toutes lettres denÿ. Il s'agit du système monétaire médiéval dont l'origine remonte au VIIIe siècle à l'époque de Pépin le Bref, père de Charlemagne^{viii}.

Le système décimal était complètement ignoré au Moyen Âge, comme nous le verrons également dans l'évocation des unités de mesures de surfaces et de volumes. On ne comptait pas de dix en dix mais de douze en douze ou de vingt en vingt. Ainsi écrivait-on quatre-vingts (ce que nous faisons encore en Belgique), six-vingts ou encore quinze-vingts, nom donné à l'hôpital fondé par Saint Louis vers 1260 pour recueillir trois cent aveugles^{ix}.

L'usage encore tardif de chiffres romains

On peut s'étonner de l'usage de chiffres romains, présentés de manière cursive dans les comptes de l'hôpital Saint-Jacques du Roeulx en 1625, plus de 600 ans après les premiers contacts entre le monde arabe et chrétien en Espagne, dans le cadre des écoles monastiques implantées au fur et à mesure de la Reconquista. En l'an 900, le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Espagne musulmane étaient au centre de la civilisation. Parmi ces éléments de civilisation, le calcul décimal, à une époque où tout l'occident chrétien utilisait les chiffres romains.

Assez curieusement, à l'Hôpital Saint-Jacques du Roeulx, unité économique dépendant à la fois du monde religieux et du domaine seigneurial, nous trouverons l'usage de chiffres romains cursifs jusqu'en 1625 et peut être au-delà^{xi}. Les chiffres repris dans les « Compte et Renseignement » sont écrits en chiffres romains cursifs, dans une symbolique qui n'est pas constante, et sans aucun souci d'alignement, ce qui devait, malgré l'usage de moyens de calculs tels les abaques, présenter des difficultés et des erreurs.

La manière de compléter ces « Compte et Renseignement »

Le journal qui devait être tenu pour inscrire les recettes et dépenses et justifier l'existence du stock monétaire disponible, ainsi que les pièces justificatives de ce compte 1625-1627, n'ont pas été conservés.

Comme tous les cahiers retrouvés depuis ceux de 1469, il commence par une formule qui n'a guère varié au cours des siècles.

COMPTE ET RENSEIGNEMENT

que A Monsieur Le révérend prélat de leglise et abbaie de St feullien et les administrateurs de l'hospital du reux faict et rend Sœure magdelaine del courte mere du dict hospital de biens cens et rentes et revenus appartenant au dict hospital Dieu et Monsieur St Jacques scituez es fauxbourgs de la ville du roeux de tout ce entierement quelle et eu receu et manié des dict biens et sur ce paie et bourse durant le terme de trois ans commenchans le premier octobre i625 jusque au dernier septembre i6[28] come il sensuit

Le cahier du «Compte et Renseignement» reprend deux comptabilités : une comptabilité monétaire en recettes et dépenses mais sans reprise, et une comptabilité en nature

exprimée en recettes et dépenses de blés, mais sans inventaire initial ni final.

Recettes en argent du compte de Magdelaine Delcourt

Les recettes classées sous différents comptes sont reproduits ici dans l'ordre de leur présentation dans le cahier.

Premier	CL xxiiij £ xi β x d.	174 £ 11 β 10 d.	V(r)
Aultre recepte pour rente donnée par feu Sire Jean preuosz	V £ ix β Vj d.	5 £ 9 β 6 d.	Vj(r)
Autre recepte pour les héritages mis et baillez à rente	C xxi £ x β ix d.	121 £ 10 β 9 d.	Vij(r)
Autre recepte pour rente heritable deu en la ville de Trivière tant en chapon qu'en argent	Lx £ ij β Vj d.	60 £ 2 β 6 d.	lx(r)
Autre recepte pour rente héritable dens chacun an des villes de Maurage, Ville sur Haisne, Bracquegnies	iiij ^{xx} V £ Vi β 3d.	85 £ 6 β 3 d.	x(v)
Autre recepte pour rente donnée par feu Sire Jean preuosz en plusieurs lieu	Cij £ xV β ix d.	102 £ 15 β 9 d.	xii(r)
Autre recepte pour aucuns héritage appartenant au dict hospital baillé a cense pour neufs et six ans au personne cy apres declaree	ij ^m ix ° LVj £ iij β	2.956 £ 3 β	xVi(v)
Autre recepte de louage de chaussÿ de dimage appartenant au dict hospital	xV ^c xV £	1.515 £	xVj(v)
Autre recepte pour vains recens durant le terme de ce compte par consentement des administrateurs, le conte du reux prélat de St Feuillin et autres	Cxx £	120 £	xVij(r)
	Total	5.140 £ 19 β 7 d.	

Ces redevances sont dues chaque année par moitié au Jour du Noël et à la Saint-Jean-Baptiste et sont ici relevées pour trois années. Ces ressources récurrentes provenant des biens appartenant en propre à l'hôpital et de rentes résultants de droits acquis par héritages, s'établissent en 1625 à moins de 2.000 livres par an.

L'existence des droits sur les terres et fermes appartenant à l'hôpital et autres censes et chapons est justifiée par des chartes de donation et d'héritages dont les biens sont inventoriés dans un cartulaire, sorte de relevé cadastral établi par le détenteur des droits. Le cartulaire est plus précis que le libellé des comptes. Ces mêmes droits sont repris dans un chassereau des rentes qui sert et enregistre les perceptions des droits.

A côté des ressources ayant un caractère de permanence provenant de ses rentes et terres, l'hôpital Saint-Jacques déployait une activité économique pour soutenir l'accueil des malades et pèlerins :

(Les recettes qui suivent ne sont pas présentées dans l'ordre où elles se trouvent dans le cahier mais regroupées selon un certain ordre dans le but d'illustrer notre propos).

Désignation	Montant exprimé	Recette	Réf. AHR 16.14
Autre recepte de denier St Jacques receus de receveurs ayant manié le bien de l'ospital avant la venue de Sœurs et autres menutés vendue par icelle Soeur	xVij ° xxVij £ i β	1. 828 £ 1 β	xx(r)
Autre recepte d'arget faicte pour bled revendu tant au censeur nayant peu livrer come a autre personne	iiij ° xiiij £ Xv β	414 £ 15 β	xxV(v)
Autre recepte pour bois vendu durant le terme de ce compte	iiij ^c iiij ^{xx} Vij £ Vj β	488 £ 6 β	xxV(v)
Total		2.731 £ 2β	

L'arrivée des sœurs allait doter l'hôpital de ressources particulières :

Autre receipte d'argent faicte a la réception des filles pour estre religieuses	ijj ^m Vij ^c Lxxix £ xii β	3.879 £ 12 β	Xxi(r)
---	---	--------------	--------

Toutefois, comme dans toute entreprise, certains revenus ne sont pas perçus :

Remise daucunes partie sy devant couchée en plaine receipte toute fois non receu pour le raisons si après déclarée et autre paie derobee	ijj ^c xxxVij £ Vij β Vj d.	338 £ 8 β 6 d.	Li(v)
--	---------------------------------------	----------------	-------

L'examen des comptes des recettes de toute nature révèle qu'aucune somme n'est obtenue des malades et voyageurs accueillis à l'hôpital Saint-Jacques du Roelux.

L'ensemble des recettes en argent, après avoir arbitré certains calculs, est évalué à la somme de 12.090 livres, 2 sous et 1 denier, dont à déduire les sommes non perçues de 338 livres 8 sols 6 deniers.

Dépenses d'argent du compte de Magdelaine Delcourt

D'une manière assez étonnante le Compte et Renseignement commence par un poste de dépenses qui n'a rien à voir avec l'objet de l'hôpital. Les sœurs eurent du mal à se

faire accepter par les autorités de la ville, puisque le premier compte de dépenses porte sur les frais du procès que les religieuses ont dû affronter :

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14 Folio
Première deponce faicte pour les affaire du prochez intenté contre les soeures et pour les gaige du receveur commis pendant le proche	Vj ^c xxxVij £ Xiii β	637 £ 13 β	xxVj(v)

Les sœurs ont été victimes de rivalités entre les administrateurs de l'hôpital et le comte de Croÿ, qui les avait fait venir de Soignies, et qui les soutiendra malgré les récriminations rencontrées.

La sentence de la Cour de Mons tombera en juin 1627, les accusations dirigées contre les sœurs seront jugées non recevables ni fondées.

On leur reproche d'utiliser les revenus de l'hôpital dans leur propre intérêt alors que conformément à la lettre de fondation, ces revenus reviennent aux pauvres. A cause d'elles, les pèlerins et « autres disetteux ne peuvent être secourus au temps si calamiteux que le présent », et on leur reproche de mener « la vie gaie^{xii} ».

Les autres comptes de dépenses sont regroupés ici de manière à pouvoir rencontrer certains aspects de la vie de cette institution comme les dépenses exposées pour rencontrer les buts de l'hôpital, les dépenses courantes, les dépenses durables que nous appelons investissements.

Dépenses exposées pour rencontrer les buts de l'hôpital

Selon la charte fondatrice, l'hôpital doit accueillir les pèlerins et aider les pauvres.

Accueil des pèlerins

Les comptes et renseignements 1625-1627 n'évoquent nullement l'accueil des pèlerins et ne présentent aucune dépense dans ce but. Les pèlerins ne devaient pas être très nombreux, les villes voisines de Nivelles (qui a toujours un quartier Saint-Jacques) et de Binche présentaient plus d'attraits.

Aider les pauvres

Ce qui apparait comme plus constant et permanent dans l'histoire de l'hôpital Saint-Jacques du Roelux, est l'aide accordée aux pauvres. Ce rôle est toujours rempli encore actuellement et dans les mêmes locaux par Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) de la Ville du Roelux.

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14 Folio
Autre despence faicte au personne aÿant le pain au dict hospital	ix ^c xxxVj £	936 £	xxxi(r)

L'examen de ce compte révèle que le pain a été accordé pendant 3 ans à raison de 24 £ par an à 13 familles. Des aumônes et d'autres aides aux pauvres apparaissent dans d'autres comptes de dépenses.

Soigner les malades

La charte de fondation de l'Hôpital Saint-Jacques du Roeulx ne prévoit pas de soigner les malades. Le manque de pèlerins et l'arrivée des sœurs a conduit l'hôpital à redé-

ployer ses activités. Dès 1625, les sœurs augustines sont chargées de recevoir tous les malades et prioritairement les pauvres habitants du Roeulx, pour autant que ceux-ci leur présentent un billet signé, sinon par les surintendants de l'hôpital, au moins par le curé^{xiii}. Seuls les vagabonds sont refusés. La capacité d'accueil est de dix lits^{xiv}.

Désignation	Montant exprimé	Dépense	Réf. AHR 16.14 Folio
Autre depens fait pour médecine, saine docteur quil a convenu avoir tant pour le malade que pour le religieuse come sensuit	C xxVij £ ii β	127 £ 2 β	Lxxiii(r)

L'examen des comptes de 1625 à 1627 révèle une dépense particulièrement faible pour les frais médicaux proprement dits. Ces frais portent principalement sur les soins donnés à la sœur Jeanne Castillon.

Cette religieuse fût particulièrement bien soignée puisqu'elle décèdera près de dix ans plus tard en 1636, en même temps que soeur Marie Sapureux, de la peste qui a sévi en Hainaut entre 1635 et 1640.

Autres dépenses non directement en rapport avec les buts sociaux

Après avoir regroupé les dépenses correspondant aux buts sociaux de l'hôpital, nous poursuivons notre analyse selon la nature ou la destination des autres dépenses.

Dépenses pour l'office divin

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR -16.14 Folio
Autre despence soustenu pour l'office divin	V ^c xi £ x βVi d.	511 £ 10 β 6 d.	xxxiiij(v)

Les dépenses portent sur certaines cérémonies où les officiants sont rémunérés, comme la messe de dédicace de la chapelle, les trente messes chantées pour l'âme de sœur Catherine Blanchart qui décède un mois après son arrivée^{xv}, les six messes chantées pour la vesture des reli-

gieuses, les achats de pintes et de demi pintes de vin pour les offices, les ornements en blanc de Damas, un ciboire d'argent avec un anneau d'or.

Dépenses d'alimentation

Ces comptes ne font aucune distinction entre les dépenses d'alimentations des pauvres, pèlerins et malades et la nourriture des sœurs.

Désignation	Montant exprime	Dépense	Réf. AHR 16.14 folio
Autre despent fay durant le terme de compte pour plusieurs marchandises sÿ come craserie œuf hou-blon	Viii C L xx iij £ ii β Vi d.	874 £ 2 β 6 d.	LV(r)
Autre depence pour bièr et vin consome au dict hospital tant pour le proffesse de soeure traitement des conseillers allant et venant pour les affaires du dict hospital que malades et autres	ii ° LV j £ iij	256 £ 3 β	Lxii(v)
Autre depens pour bure consommé durant le terme de ce conte	xVc iij Vj £ Vjβ	1. 586 £ 6 β	LxV(r)
Autre depence faite pour grains durant le terme de ce compte	ix ° xx Viii £ xVi β ix d.	929 £ 16 β 9 d.	LxVij(v)
Autre depence faÿ pour chair tant pour le traicte-ment de malade que de religieuses	ii ° Lix £ i β Vj	2. 059 £ 1 β 6 d.	Lxxi(v)
Total		5. 705 £ 9 β 9 d.	

On peut, au simple libellé de ces comptes, imaginer la variété et de la richesse de la nourriture en beurre, craseries (matières grasses), et chair (viandes).

Frais de chauffage

Désignation	Montant exprimé	Dépense	Réf. AHR 16.14 Folio
Autre depens fait pour la chauffure de religieuse et de malade durant	lx ° xx iij £	980 £	LxxV(r)

La «chauffure» représente une somme importante, justifiée par les centaines de fagots et de grands fagots à 9 £ le cent, consommés sans doute en permanence et notamment pour la préparation des repas et le confort des hôtes.

Dépenses de foin, avoine et paille

Désignation	Montant exprimé	Dépense	Réf. AHR16.14 folio
Autre depence fait pour foin, estrain, avoine et paille	Illisible, selon calcul	207 £ 19 β	Lxxiii(v)

Les religieuses élèvent des vaches à lait, des bœufs et porcs dont après l'abattage, elles en vendent les peaux. L'estrain signifie grosse paille .

Dépenses d'équipement

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14
Autres despences faite pour chaudron marmite nécessaire pour la maison	ij ° Lxii £ xvj β	262 £ 16 β	xxx V(r)
Autre depence pour ouvrage et meuble acheté pour la maison	xi ° LxxVij £ Vβ	1. 177 £ 5 β	xVj(r)
Total		1. 440 £ 1β	

En 1625, les religieuses venant d'Ath doivent s'équiper, et sont amenées à acquérir toute une batterie d'ustensiles nécessaires à leur quotidien^{vi}.

Ces dépenses sont peut-être celles qui ont suscité le procès intenté lors de leur entrée en fonction. Elles achètent auprès d'un chaudronnier de Mons des poêles, réchauffoirs, chaudrons et réchauds, des chandeliers, un mortier. Auprès d'un estainnier de Mons, une chaudière, et procèdent également à la remise en état de la chaudière et du

chaudron de la brasserie. Pour le mobilier, elles achètent une horloge servant à l'hôpital (100 £), une armoire et des couteaux pour la cuisine, une table pour le réfectoire et une autre table pour l'hôpital.

Outre l'achat d'un grand nombre de clous on achète du fer pour les barreaux servant à la cuisine et des chaînes pour mettre au lochiez de la chapelle, et on procède à l'amélioration de chambres.

Dépenses pour achats de toile de lin, couvertures et draps et souliers

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14 folio
Autre depeuce d'argent faite pour achat de toile lin licte couvetoir drape rasette et soliee	Xiiij c LViiij £ xiiij β Vj d.	1.458 £ 14 β 6 d.	Lvi(v)

Les sœurs achètent du drap blanc, du noir et du bleu, des couvertures pour les malades et pour elles-mêmes. Elles se sont procuré au moins neuf paires de souliers entre 1625 et 1627, période pendant laquelle elles sont 8 professes^{vii}.

Dépenses de travaux : chariages et autres ouvrages

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14
Autre depeuce faite pour diverse cheriage et autre ouvrage faite pour l'ospital	ii ^m Vj ^c xxVij £ xiii β	2.627 £ 13 β	L(v)

Les opérations de transports vers le Roeulx, situé en dehors de l'axe Mons-Bruxelles, ne devaient pas être simples. La ville du Roeulx, n'avait à son usage aucune route convenable, les chemins de campagnes qui y aboutissaient déversaient aux abords des portes fortifiées, des flots de boue charriée par les voiturages d'automne.^{viii} Il faudra attendre encore plus d'un siècle pour qu'à la requête des maîtres charbonniers du Levant de Mons, une route pavée soit construite de Saint-Vaast à Soignies en passant par Le Roeulx (réception provisoire en 1777).

Ce compte comporte le transport de la chaudière de la brasserie, des transports de lin et de grains, des briques pour le puits du faubourg, le transport d'un tronc semi rond de six pieds, des travaux d'abattage d'arbres et de fente de bois, des travaux de reconstruction à la sacristie, la tourette et à la chapelle, l'abattage d'un porc et d'une vache, la fourniture de lattes pour la maison. Ce compte nous apprend que les briques de constructions pouvaient être extraites, façonnées et cuites sur place (il s'agit de plusieurs dizaines de milliers de briques).

Plusieurs ouvrages et le gage des fournisseurs et servantes

Désignation	Montant exprimé	Dépenses	Réf. AHR 16.14
Autre despens fait durant le terme de ce compte pour plusieurs ouvrage de diverse sorte comprend aucune chose achetée avec le gage des serviteurs et servante de l'ospital	i ^m xxxV £ xii β	1.036 £ 12 β	Lij(v)

Les sœurs emploient des cuisinières, une servante, un serviteur, des hommes de métier pour les différents travaux de rénovation et de construction : des carreleurs, des maçons, des charpentiers, des verriers, des serruriers, des

sculpteurs sur bois, des ardoisiers, des couvreurs, des « chanfourriers ». Des manouvriers viennent aider pour les travaux de la ferme. On paie aussi des gens pour garder les vaches ou pour ramener les courses^{ix}.

Désignation	Montant exprimé	Dépense	Ref. AHR 16.14
Despence et delivrance d'argent faict et païé par la dicte mere pour rente héritables deu chacun ans par le dict hospital	Lxxijj £ xViiijβ iiid	73 £ 18 β 3 d.	xxix(r)
Autre depence faicte pour xxe et impost	xiiij c LV ii £ xij β Vj d.	1.457 £ 13 β 6 d.	Lxi(v)
Autre despence faicte pour aucune affaires survenue pour le profit de la maison	Xxx £	30 £	Liij(v)
Total		1.561 £ 11 β 9 d.	

L'hôpital était redevable de certaines impositions dont le paiement du vingtième. Il s'agit d'un impôt réclamé par le Duc de Croÿ, grand bailli de Hainaut, sur les ventes de bois. Cet impôt fut également appelé le patard au florin puisque le florin est composé de 20 patards.

Le Compte et Renseignement ne représente pas la reprise initiale ni finale. On peut supposer qu'avant l'arrivée des sœurs, les droits perçus ont été conservés en faveur de l'hôpital, mais cela paraît indiqué nulle part dans le compte et renseignement.

L'ensemble des dépenses en argent après certains arbitrages au niveau des comptes est évalué à la somme de 17.230 livres 6 sols 6 deniers soit un montant supérieur aux recettes.

Recettes et dépenses en blés

Dans la deuxième partie du cahier, après les recettes de toutes natures juridiques et les dépenses d'argent, nous trouvons des recettes et dépenses payables uniquement en blé et froment, et qui sont clairement séparées de la

comptabilité monétaire par des folios marqués VACAT. Ces comptes de recettes et dépenses en nature s'établissent comme suit :

Désignation		Recettes	Dépenses	Ref. AHR 16.14
Recepte de grains pour rente héritable en bléd et en froment deus au dict hospital	Calculé	38 muids 16 quarty		iiii xx(r)
Autre recepte pour cense tant en bléd que froment des heritages mis à louage appartenant au dict hospital	Calculé	81 muids 8 rasières 16 quarty		iiiixx i(r)
Depence et delivrance de grains pour rente héritable deu chacun ans sur les biens et héritages du dict hospital	Mémoire		Mémoire	iiiixx i(v)
Nostre delivrance de grains tant pour les personne ayant le pain au dict hospital come a cause d'aucunes aumones faictes par la dict mere par oirs de monsieur et madame a lentre de soeurs	Mémoire et xx ⁱⁱⁱⁱ M iiR iQ		Mémoire et 80 muids 2 Rasières 1 quarty	iiiixx ii(r)
Autre depence faicte de grains		illisible	illisible	

Certains cens, (impôts ou redevances fixes et perpétuelles) étaient payés en muids^{xx} de blés et froment ou partiellement en nature et en argent.

Comme on peut le voir, les chiffres romains, l'absence de zéro, leur écriture cursive, le manque de rigueur dans l'alignement ne se prêtent pas au calcul.

Comment va évoluer l'hôpital Saint Jacques du Roelx ?

Si depuis le haut Moyen Âge il subsiste en Europe (sauf en Italie) des centaines d'églises dédiées à Saint Jacques (St James en Grande Bretagne, Sankt Jakob en Allemagne et Autriche) indiquant le chemin vers Compostelle, la plupart des hôpitaux d'accueil des pèlerins ont disparus. Nous pensons que l'hôpital Saint Jacques du Roelx a été sauvé justement parce qu'il n'y avait pas un grand passage de pèlerins. A l'arrivée des sœurs augustines en 1625 l'activité s'est orientée vers les soins aux malades et l'hôpital se développera. Après la Bataille de Fleurus en 1794 et l'annexion des Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège par la France, le comté de Hainaut devient le département de Jemappes.

En 1796, l'abbaye de Saint Feuillien est détruite mais le couvent échappera à la loi qui supprime les communautés religieuses. Le «compte et renseignement» que nous venons d'examiner y a peut-être contribué, il porte la mention « Vu par nous commissaires du Département de Jemappes chargés de mettre en exécution l'arrêté du Directoire Exécutif en date du 7 fructidor an 4 de la république française.»

Les sœurs augustines étaient des soignantes, des gestionnaires, des entrepreneurs et des bâtisseuses. On leur doit de magnifiques bâtiments classés dans lesquels leur souffle est toujours présent. Ces bâtiments abritent maintenant le Centre Public d'aide Sociale de la ville du Roelx et un home pour personnes âgées.

- i. Cette croisade s'arrêtera à la prise de Constantinople et à l'élection de Baudouin IX de Flandre comme empereur d'Orient sous le nom de Baudouin 1er de Constantinople.
- ii. HAUQUIER Alexandra ,L'Hôpital Saint-Jacques du Roelx, 2001, Ed. Hainaut Culture et Démocratie , p.19
- iii. Archives de l'Hôpital du Roelx (AHR), pièces non inventoriées : 2 cahiers contenant les chartes en faveur de cet hôpital, des années 1202, 1207, 1211 à 1213, 1215 à,1217, 1223, 1226, 1227, 1229, 1240, 1294, 1336. Les chartes en latin contenues dans le cahier A se trouvent traduites par les religieuses en 1720 dans un cahier marqué a.
- iv. FRIART Charles, Le Roelx, Toponymie, histoire locale, Le Roelx 1991 p.293 cité d'après Alexandra Hauquier
- v. FRIART Charles, op.cit. p.299 cité d'après Alexandra Hauquier
- vi. AHR, pièce non inventoriée, Histoire de l'érection de l'hôpital Saint-Jacques en maison de religion, l'an 1625. Il s'agit d'une copie du XVIIIe siècle d'un texte écrit par Toussaint Levesque en 1673.
- vii. AHR 14.1, Compte de l'an 1469.
- viii. BAERTEN Jean, Unions et Unifications monétaires en Europe depuis la Grèce antique jusqu'à l'Euro, 1999, Archives et Bibliothèques de Belgique. p.33
- ix. HEERS Jacques, La naissance du capitalisme au Moyen Age, Perrin, 2012, p.54
- x. La Reconquista achevée par la prise de Grenade en 1492 ne rendait plus nécessaire de prononcer la pénitence de se rendre à Compostelle.
- xi. Dans la mesure où des comptes sont manquants aucune date précise ne peut être donnée .Les comptes du XVIIIe siècle sont en chiffres indo-arabes.
- xii. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.32
- xiii. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.48
- xiv. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.101
- xv. AHR Histoire de l'érection de l'hôpital en maison de religion, l'an 1625, copie du XVIII e Siècle, cité d'après Alexandra Hauquier
- xvi. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.64
- xvii. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.64
- xviii. PLUMET J. (abbé) Bois-du-Luc (1685-1935) ouvrage dactylographié, 1935, Bibliothèque de Mariemont p.8
- xix. HAUQUIER Alexandra, op.cit. p.64
- xx. Il n'y a pas d'étude systématique des unités de mesures anciennes du baillage du Roelx, mais en se référant à la métrologie de baillages voisins on peut évoquer et évaluer les unités de mesure de volumes et de poids de la manière suivante : Le muid est une unité de mesure de volume utilisée pour les matières sèches. Il vaut six rasières, une rasière vaut quatre quartiers ou seize pintes. La rasière d'Enghien, ville voisine, vaut 51 litres 59 cl soit 309, 54 litres pour un muid. A Nivelles, ville également proche du Roelx on distingue le muid pour les matières sèches sauf l'avoine à 243, 84 litres tandis que pour l'avoine le muid vaut 347, 52 litres. Pour des volumes plus petits on utilise également des unités de mesures de poids Une livre de poids = 16 onces ou l'équivalent de 467, 67 gr.